

Mesdames et Messieurs les délégués communaux,

Nous avons l'honneur d'inviter votre Conseil communal à statuer sur les points figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'**ECETIA INTERCOMMUNALE SC** qui se tiendra

le **mardi 20 décembre 2022 à 18.00 heures**  
**au Country Hall, Allée du bol d'Air 19 à 4031 Liège (Angleur)**

dont les points à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Plan stratégique 2023, 2024, 2025 – Présentation **et approbation** ;
2. ADMINISTRATEURS – Démission et Nomination ;
3. Contrôle de l'obligation visée à l'article 1532-1er bis alinéa 2 du CDLD ;
4. Lecture et approbation du PV en séance.

Les annexes aux points inscrits à l'ordre du jour sont disponibles en suivant le lien [www.ecetia.be](http://www.ecetia.be).  
Login : ecetia-5982 ; mot de passe : AG20122022-6423

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir, dans les meilleurs délais et **avant le 19 décembre 2022 au plus tard**, la délibération que prendra votre Conseil relativement à cet ordre du jour et rappelons que :

- Le vote du Conseil communal doit porter sur chaque point de l'ordre du jour et non sur l'ordre du jour lui-même ;
- En vertu de l'article 44 des statuts d'ECETIA Intercommunale SC, l'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si **la majorité** du capital souscrit **est représentée**.

La délibération de votre Conseil communal ne pourra donc être prise en considération que dans la mesure où au moins un des cinq délégués est **présent physiquement** à l'assemblée générale.

**Un cocktail est organisé après l'assemblée générale, nous vous demandons donc de bien vouloir confirmer votre présence **avant le 9 décembre 2022 au plus tard** à l'adresse mail suivante : [c.deschamps@ecetia.be](mailto:c.deschamps@ecetia.be)**

Conformément à l'article L1523-13 § 1, alinéas 4 et 5 du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, provinces ou CPAS associés. La présente convocation sera donc affichée aux valves de l'administration communale.

Au plaisir de vous y rencontrer, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les délégués communaux, en l'assurance de nos salutations distinguées.

**Bertrand DEMONCEAU**  
Directeur Général

**Franco IANIERI**  
Président

